

**PROJET
PEDAGOGIQUE**

2026

Détent'Ados

6^{ème} à 17 ans

SOMMAIRE

Table des matières

<i>Préambule</i>	3
I. Introduction	3
II. Organisateur	3
III. Démographie	3
IV. Diagnostic	4
V. Connaissances des Publics	4
VI. Locaux et équipements	5
VII. Horaires	5
VIII. Encadrement	6
IX. Partenaires institutionnels	6
X. Les inscriptions	7
XI. Activités et fonctionnement	7
XII. Sorties	8
XIII. Rôles de chacun	8
1. <i>Le rôle du directeur</i> :	8
2. <i>Le rôle de l'animateur</i> :	8
3. <i>Le rôle de l'assistant sanitaire</i> :.....	8
XIV. Objectifs Pédagogiques	9
XV. Journée type	10
XVI. Séjours accessoires	11
Annexe 1 — Charte éducative et valeurs de la Détent'Ados	12
Annexe 2 — Prévention et gestion des situations sensibles	13
Annexe 3 — Modalités d'évaluation du projet pédagogique	14

Préambule

Les jeunes accueillis à Détent'Ados sont âgés de la 6ème à 17 ans. Cette tranche d'âge regroupe des jeunes en préadolescence et en adolescence.

Cette période est marquée par d'importantes évolutions physiques, émotionnelles et sociales. Les jeunes développent progressivement leur autonomie, construisent leur identité et accordent une place importante aux relations entre pairs.

L'Accueil Jeunes Détent'Ados se donne pour mission d'accompagner ces évolutions en proposant un espace sécurisant, bienveillant, structuré et adapté aux besoins de cette tranche d'âge spécifique.

I. Introduction

Le Projet Pédagogique décline concrètement les orientations du Projet Éducatif Municipal. Il constitue un cadre de référence pour l'équipe d'animation et garantit la cohérence des actions menées auprès des jeunes.

La structure Détent'Ados a pour vocation de proposer un lieu d'accueil, d'expression, de socialisation et de découverte, où chaque jeune peut expérimenter, apprendre et participer librement à la vie de son territoire.

II. Organisateur

Commune d'Eslettes

12 rue des Lilas – 76710 Eslettes

Tél : 02 35 33 71 38

Accueil déclaré sous le numéro : **0760225CL000114 / 076ORG0225**

III. Démographie

La commune d'Eslettes est située à 18 km au nord de Rouen, au sein de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen. Elle compte 1 630 habitants, dont une part importante de jeunes : environ 300 habitants âgés de 0 à 14 ans (INSEE).

Les jeunes fréquentant notre Détent'Ados proviennent majoritairement de la commune, mais l'accueil reste ouvert aux extérieurs. La population est globalement peu défavorisée, bien que certaines familles puissent rencontrer des fragilités financières ponctuelles.

IV. Diagnostic

Plusieurs constats ont permis de structurer ce projet pédagogique :

1. Fréquentation fluctuante

La participation est souvent irrégulière. Les jeunes, davantage casaniers, privilégient les loisirs numériques. L'absence historique d'un local dédié limite également l'identification à l'accueil et l'envie d'y venir.

2. Besoin d'un repère stable

Le local mis à disposition constitue un espace de référence pour renforcer le sentiment d'appartenance, faciliter les initiatives et créer une dynamique de groupe.

3. Communication essentiellement numérique

La majorité des interactions entre jeunes se font via réseaux sociaux, jeux vidéo ou messageries. Le rôle de Détent'Ados est de réhabiliter la communication directe, favoriser le vivre-ensemble et développer des compétences sociales.

4. Vulnérabilités et enjeux éducatifs

Certaines problématiques émergent :

- Comportements à risques (alcool, drogues...)
- Vandalisme
- Relations conflictuelles
- Harcèlement entre pairs

L'accueil devient un lieu privilégié pour organiser des temps de prévention, d'écoute et d'accompagnement.

5. Inégalités d'accès aux loisirs

La mise en place de tarifs adaptés est indispensable pour permettre à tous les jeunes de participer.

V. Connaissances des Publics

L'équipe s'appuie sur une compréhension fine des besoins liés à cette période de développement :

◇ **Construction de l'identité :**

- forte sensibilité au regard d'autrui
- importance de l'image corporelle
- besoin de valorisation et de réussite
- affirmation de soi et recherche d'indépendance

◇ **Capacités cognitives et projets :**

- raisonnement plus complexe
- développement progressif de la capacité à se projeter à court ou moyen terme
- intérêt pour des projets concrets, visibles, valorisants

Les projets devront être réalisables rapidement pour éviter la démotivation.

◇ **Socialisation :**

- influence du groupe et émergence de leaders
- envie de se retrouver entre pairs
- relations affectives plus marquées
- conflits familiaux fréquents

Le rôle de l'animateur est essentiel pour réguler, écouter, accompagner et soutenir les jeunes dans leurs questionnements.

◇ **Autonomie :**

Les jeunes peuvent progressivement assumer des responsabilités si un cadre clair, sécurisant et adapté à leur âge leur est proposé.

VI. Locaux et équipements

Les jeunes sont accueillis dans la salle associative attenante au Milcolor.

Le lieu comprend :

- Un espace détente (canapés, TV, jeux de société, babyfoot)
- Un espace cuisine
- Une salle d'activités
- Des sanitaires
- Une terrasse extérieure
- Accès au stade de foot, terrain de tennis, city stade, pumptrack...

Ce local est tout à fait adapté à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

VII. Horaires

Notre accueil sera ouvert :

- 1 semaine lors des vacances d'Hiver,
- 1 semaine lors des vacances de Printemps
- 1 semaine lors des vacances d'Automne
- Tout le mois de Juillet.

Il accueillera les jeunes de 14h à 17h.

Les horaires peuvent varier lors des sorties ou soirées exceptionnelles.

Lors d'un départ anticipé, une autorisation écrite du représentant légal sera obligatoire.

VIII. Encadrement

Un animateur diplômé **BAFA minimum**, désigné comme référent, assure :

- L'accueil et l'écoute des jeunes
- La préparation et l'animation des activités
- La médiation
- La sécurité physique, morale et affective

Le directeur garantit le cadre réglementaire, la gestion, la coordination et la mise en œuvre du projet pédagogique.

IX. Partenaires institutionnels

L'Accueil Jeunes Détent'Ados s'appuie sur plusieurs partenaires essentiels au bon fonctionnement du service.

◆ La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Partenaire majeur du secteur jeunesse, la CAF soutient financièrement l'accueil via :

- **le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)**, qui accompagne le développement des actions 0-17 ans ;
- **la Prestation de Service Ordinaire (PSO)**, garantissant la qualité du service, son accessibilité financière et sa pérennité.

La CAF participe également au suivi et à l'évaluation des actions menées.

◆ La DSDJES

Elle assure le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs : déclarations, normes d'encadrement, sécurité, qualifications. Elle joue un rôle d'information, de conseil et de prévention auprès de la commune.

◆ Les acteurs éducatifs et sociaux du territoire

PIJ, collège, planning familial, services sociaux et associations locales contribuent à la mise en place de projets d'information, de prévention et d'activités sportives ou culturelles. Leur intervention enrichit l'offre proposée aux jeunes et renforce l'ancrage territorial.

◆ Les structures intercommunales et institutions partenaires

La Communauté de Communes, les services de secours, les acteurs de la prévention ou de la santé peuvent intervenir ponctuellement selon les projets du moment (citoyenneté, sécurité, addictions, mobilité...).

X. Les inscriptions

Les inscriptions se font en même temps que l'Accueil de loisirs. Environ 1 mois avant chaque session, les parents peuvent inscrire leurs enfants via l'Espace Famille. La réservation se fait à la demi-journée.

Lors d'une première inscription, les documents obligatoires sont les suivants :

- Copie des vaccinations à jour,
- Fiche Sanitaire
- Fiche de renseignements
- Règlement intérieur

XI. Activités et fonctionnement

L'accueil Détent'Ados repose sur un fonctionnement qui place l'autonomie, le choix et l'implication des jeunes au centre.

Chaque début de semaine, un planning est co-construit avec les adolescents. L'animateur propose un cadre, des idées et du matériel, mais les jeunes choisissent et organisent majoritairement les activités afin de favoriser leur motivation et leur engagement.

Les activités proposées peuvent être :

- Libres, grâce à la mise à disposition d'un espace détente et de matériel varié ;
- Dirigées, lorsque l'animateur souhaite relancer une dynamique ou répondre à une demande spécifique ;
- Projets collectifs, permettant aux jeunes de s'investir dans la préparation d'évènements, d'achats de matériel ou d'un séjour.

Le fonctionnement est basé sur :

- La participation active des jeunes,
- Le respect du cadre de vie défini ensemble,
- La mixité des activités (sportives, culturelles, créatives...),
- La liberté encadrée, en accord avec les besoins et le rythme de chacun.

L'objectif est de proposer un accueil dynamique, flexible et attractif, dans lequel chaque jeune peut trouver sa place.

L'équipe d'animation veille à adapter les activités et les responsabilités en fonction de l'âge et de la maturité des jeunes afin de garantir un cadre respectueux du rythme de chacun.

XII. Sorties

Des sorties sont organisées régulièrement afin de diversifier les activités, favoriser la découverte de nouveaux environnements et renforcer la cohésion du groupe.

Chaque semaine, une sortie commune avec l'Accueil Collectif de Mineurs est programmée, mais les adolescents disposent d'un programme adapté et distinct de celui des plus jeunes.

Des sorties exclusivement dédiées aux ados peuvent être proposées. Elles sont choisies, discutées et réservées avec eux dès le premier jour, afin d'encourager leur participation et leur prise d'initiative.

L'objectif global est de permettre aux jeunes d'élargir leurs horizons, de gagner en autonomie et de vivre des expériences collectives enrichissantes dans un cadre sécurisé.

XIII. Rôles de chacun

1. Le rôle du directeur :

Il est garant :

- ✓ De la sécurité physique, morale et affective du jeune
- ✓ De la médiation entre les services municipaux et les familles
- ✓ De la gestion financière, matériel et administrative du secteur enfance et jeunesse
- ✓ De la mise en place du projet pédagogique et de son évolution
- ✓ Du recrutement de son équipe
- ✓ De la coordination des projets mis en place par l'équipe d'animateur

Il est également le moteur de l'équipe d'animation.

2. Le rôle de l'animateur :

L'animateur est garant de :

- ✓ La sécurité physique, morale et affective du jeune
- ✓ La bienveillance du fonctionnement
- ✓ La mise en œuvre du projet pédagogique
- ✓ De la mise en place d'activités et de projets
- ✓ La communication avec le jeune et les familles
- ✓ Du respect des uns des autres, du lieu et du matériel

3. Le rôle de l'assistant sanitaire :

- ✓ Rassurer l'enfant
- ✓ Le soigner
- ✓ Retranscrire la nature, la date du « bobo » sur le cahier d'infirmier
- ✓ Recharger la pharmacie si nécessaire
- ✓ Informer les animateurs sur les conduites à tenir en cas d'accident ainsi que sur les allergies
- ✓ Alimenter les trousseaux à pharmacie

XIV. Objectifs Pédagogiques

Les objectifs pédagogiques traduisent les intentions éducatives de la commune en actions concrètes menées auprès des jeunes de la 6^{ème} à 17 ans. Ils répondent aux besoins identifiés des adolescents et orientent les pratiques de l'équipe d'animation.

► **Objectif 1 : Aider les jeunes à construire leur place dans la commune**

Enjeu : permettre aux adolescents de mieux connaître leur environnement, de s'y investir et d'y être reconnus comme acteurs légitimes.

Moyens :

- Découverte des structures et acteurs locaux ;
- Participation à des événements de la commune ;
- Organisation de projets ou d'actions menées par les jeunes ;
- Rencontres inter-jeunes et échanges collectifs.

Finalité : renforcer l'ancrage territorial, la confiance en soi et le sentiment d'appartenance.

► **Objectif 2 : Favoriser la construction du jeune citoyen**

Enjeu : accompagner les adolescents dans leurs choix, leur sens des responsabilités et leur capacité à exercer une citoyenneté active.

Moyens :

- Mise à disposition d'outils d'information jeunesse ;
- Interventions sur les thématiques de prévention (santé, addictions, harcèlement, sexualité...) ;
- Accompagnement de projets personnels et collectifs ;
- Aide aux démarches liées à la scolarité ou à l'orientation ;
- Actions d'autofinancement encadrées (via une junior association, par exemple).

Finalité : développer l'autonomie, l'esprit critique et la capacité à s'engager.

► **Objectif 3 : Proposer un accueil de qualité, ouvert et adapté à tous**

Enjeu : offrir un espace sécurisant, attractif et cohérent avec les besoins physiques, psychologiques et sociaux des adolescents.

Moyens :

- Horaires adaptés au rythme de vie des jeunes ;
- Aménagement du local pensé avec eux ;
- Diversité des activités (sport, culture, création, numérique...) ;
- Libre choix des activités lorsque possible ;
- animateurs qualifiés et formés aux problématiques adolescentes ;
- Évaluations régulières : bilans, temps d'échange, sondages anonymes.

Finalité : garantir un accueil inclusif, dynamique et respectueux du développement de chacun.

► **Objectif 4 : Renforcer la coopération éducative avec les parents**

Enjeu : associer les familles à la vie de l'accueil pour créer une continuité éducative et un climat de confiance.

Moyens :

- Supports de communication variés (réseaux sociaux, affiches, journaux internes...);
- Moments d'échange avec les parents (présentation des projets, rencontre autour des séjours...);
- Actions menées avec des partenaires (PIJ, collègue, associations de prévention...).

Finalité : permettre aux familles d'être informées, soutenues et impliquées dans le parcours de leur enfant.

Ces quatre objectifs structurent l'ensemble du fonctionnement de Détent'Ados.

Ils visent à offrir aux adolescents un lieu :

- Sécurisant,
- Bienveillant,
- Stimulant,
- Ouvert sur son territoire,
- Favorisant l'autonomie et la citoyenneté,
- Respectueux de la diversité des jeunes et de leur rythme.

XV. Journée type

La journée type à la Détent'Ados est pensée afin de respecter le rythme de vie des adolescents, de favoriser leur autonomie et de leur offrir un cadre à la fois structurant et souple.

14h – Accueil des jeunes

L'accueil se fait de manière échelonnée afin de permettre à chacun d'arriver à son rythme. Ce temps est privilégié pour l'échange, la discussion informelle et la prise de repères. L'animateur est disponible pour écouter les jeunes, recueillir leurs envies du jour et rappeler le cadre de fonctionnement si nécessaire.

Selon les sorties organisées, les jeunes devront respecter l'horaire de rendez-vous !

14h30 – Temps d'activités, projets ou sorties

Les activités débutent après l'accueil. Elles peuvent prendre différentes formes :

- Activités libres (jeux, échanges, détente),
- Activités encadrées proposées par l'animateur,
- Projets collectifs menés par les jeunes,
- Sorties extérieures programmées.

Les adolescents sont encouragés à faire des choix, à proposer des idées et à s'impliquer activement dans l'organisation de leur temps.

Goûter et temps de pause

Un temps de pause est prévu dans l'après-midi afin de favoriser la convivialité et les échanges entre les jeunes. Ce moment informel participe à la création de liens et au bien-être du groupe.

17h – Fermeture de l'accueil

Les départs se font progressivement. L'animateur reste disponible pour échanger avec les familles si besoin.

XVI. Séjours accessoires

Chaque année, la commune met en place un séjour accessoire à destination des adolescents fréquentant l'accueil Détent'Ados. Ce séjour constitue un temps fort du projet pédagogique et s'inscrit pleinement dans les objectifs éducatifs de la structure.

Le séjour a pour finalité de permettre aux jeunes de vivre une expérience collective enrichissante, différente de leur quotidien, favorisant la découverte de nouveaux environnements, de pratiques sportives, culturelles ou de pleine nature. Il offre également aux adolescents l'opportunité de sortir de leur cadre habituel et de développer leur curiosité, leur ouverture d'esprit et leur capacité d'adaptation.

Sur le plan éducatif, le séjour vise à renforcer :

- **L'autonomie**, à travers la gestion des affaires personnelles, la participation aux tâches de la vie quotidienne (rangement, repas, organisation du temps) ;
- **La responsabilisation**, en impliquant les jeunes dans le respect des règles collectives, la vie de groupe et les choix liés au déroulement du séjour ;
- **La socialisation**, par le vivre-ensemble, la coopération et la gestion des relations entre pairs ;
- **La confiance en soi**, grâce à la réussite d'activités nouvelles et valorisantes.

L'encadrement est assuré par des animateurs volontaires, diplômés et formés, dans le respect de la réglementation en vigueur. La sécurité physique, morale et affective des jeunes constitue une priorité tout au long du séjour. Les familles sont informées en amont du contenu, des objectifs et des modalités d'organisation du séjour.

Ce séjour accessoire représente ainsi un outil pédagogique essentiel, permettant de prolonger le travail éducatif mené tout au long de l'année au sein de Détent'Ados, et de renforcer les apprentissages liés à l'autonomie, à la citoyenneté et au vivre-ensemble.

Annexe 1 — Charte éducative et valeurs de la Détent'Ados

L'Accueil Jeunes Détent'Ados repose sur une démarche éducative fondée sur des valeurs communes. Elles constituent le socle de toutes les actions menées par l'équipe et guident les comportements attendus des jeunes.

1. Respect

Chaque jeune est accueilli avec considération, quels que soient son origine, son âge, son genre ou sa personnalité.

→ Respect des autres, du matériel, des locaux, de soi-même.

2. Bienveillance et écoute

L'équipe adopte une posture d'écoute active, sans jugement.

→ Le jeune doit pouvoir s'exprimer librement dans un cadre sécurisant.

3. Sécurité physique, morale et affective

Toutes les activités sont organisées dans un cadre sécurisant, garantissant :

→ protection, vigilance, confidentialité et clarté des règles.

4. Égalité et non-discrimination

Aucun jeune ne doit être mis à l'écart pour des raisons liées à son identité ou à ses convictions.

→ Mixité, égalité filles/garçons et inclusion sont encouragées.

5. Citoyenneté et responsabilité

Chaque jeune est acteur de son accueil.

→ Participation aux décisions, implication dans les projets, prise d'initiatives.

6. Liberté encadrée

Les adolescents bénéficient d'une autonomie progressive, en fonction de leur maturité.

→ L'adulte offre un cadre clair, co-construit avec eux.

Cette charte est présentée à chaque nouvelle session et validée collectivement avec les jeunes.

Annexe 2 — Prévention et gestion des situations sensibles

L'accueil Détent'Ados est un espace privilégié pour aborder des sujets délicats de manière adaptée. L'équipe d'animation s'engage à repérer, prévenir et agir face aux situations sensibles pouvant concerner les adolescents.

1. Gestion des conflits

- Écoute des différentes versions.
- Reformulation et recherche commune de solutions.
- Rappel du cadre et des règles co-construites.
- Intervention du directeur si nécessaire.

2. Harcèlement et violences

- Repérage des signaux (isolement, moqueries, intimidations...).
- Prise en charge immédiate et confidentielle.
- Accompagnement du jeune victime et rappel ferme du cadre au groupe.
- Information des familles si la situation le nécessite.

3. Comportements à risque (alcool, drogues, défis dangereux...)

- Messages de prévention adaptés à l'âge.
- Discussion individuelle en cas de comportement préoccupant.
- Soutien, orientation vers les partenaires compétents.
- Tolérance zéro sur la consommation de substances dans le cadre de l'accueil.

4. Difficultés personnelles ou familiales

- Disponibilité pour l'écoute.
- Mise en relation avec les services sociaux si besoin.
- Travail en lien avec l'école ou les partenaires (PIJ, psychologue, etc.).

5. Confidentialité

Les informations confiées par les jeunes restent confidentielles, sauf lorsqu'un danger est identifié. Dans ce cas, les professionnels concernés et/ou les familles sont informées.

Annexe 3 — Modalités d'évaluation du projet pédagogique

L'évaluation est indispensable pour garantir la qualité de l'accueil et l'adaptation permanente du projet aux besoins des jeunes.

1. Évaluation par l'équipe

En fin de session :

- Bilan collectif des activités, sorties et projets ;
- Analyse des réussites et points d'amélioration ;
- Réajustement du fonctionnement si nécessaire ;
- Retour d'expérience sur la posture professionnelle, la sécurité et la cohésion d'équipe.

2. Évaluation avec les jeunes

- Questionnaires ou sondages anonymes ;
- Bilans oraux en fin de semaine ou de trimestre ;
- Boîte à idées accessible en permanence ;
- Participation au choix des évolutions du fonctionnement et du matériel.

3. Évaluation avec les familles

- Échanges informels à la dépose/récupération ;
- Information sur les projets réalisés ;
- Prise en compte des retours lorsqu'un besoin émerge.

4. Mise à jour du projet pédagogique

Les évaluations menées alimentent une révision annuelle du projet pédagogique, permettant d'assurer :

- Une adaptation continue,
- Une prise en compte des évolutions de la jeunesse,
- La cohérence avec le projet éducatif municipal.